

Managed care en Suisse: où en sommes-nous?

Le managed care (ou gestion des soins) peut être défini comme la somme de tous les efforts de contrôle et d'intégration déployés dans le domaine de la santé en vue de promouvoir des soins médicaux de qualité et d'un coût approprié (traduction FMH) [1]. Le terme de «Managed Care» n'est plus guère en usage dans l'espace anglophone, où l'on préfère désormais parler de «soins intégrés». Pour l'OMS, «integrated care is a concept bringing together inputs, delivery, management and organization of services related to diagnosis, treatment, care, rehabilitation and health promotion. Integration is a means to improve services in relation to access, quality, user satisfaction and efficiency».

En Suisse, les premières expériences en matière de managed care ont été faites à Zurich et Genève au début de années nonante: la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) n'était pas encore en vigueur et l'ancienne LAMA n'admettait pas ces modèles d'assurance alternatifs. Avec la mise en application de la LAMal au 1^{er} janvier 1996, il devient possible d'offrir de telles formes d'assurance. Les partenaires contractuels, à savoir les médecins et les assureurs, peuvent dès lors développer des modèles de ce genre sur la base du principe de subsidiarité inhérent à notre Etat libéral. Nombreux sont celles et ceux qui plaquent alors de grands espoirs dans l'effet de régulation potentiel de tels réseaux intégrés. Qu'a-t-on accompli dans ce domaine depuis 1996?

A ce jour, 86 réseaux de médecins relativement diversifiés se sont formés en Suisse, souvent à l'initiative du corps médical

Peter Berchtold, président du Forum Managed Care [2], décrit dans ce numéro du BMS (page 2038) le développement des réseaux médicaux: à ce jour, 86 réseaux de médecins relativement diversifiés se sont formés en Suisse, souvent à l'initiative du corps médical. Dans certaines régions, jusqu'à 36% des assurés (Thurgovie) ont choisi ce type d'assurance [3]. En moyenne, 47% de tous les médecins de premier recours s'engagent dans des réseaux médicaux.

La FMH considère cette évolution comme extrêmement positive: en tant qu'organisation professionnelle regroupant quelque 33 000 médecins, elle a, en 2006 déjà, publié des thèses définissant des valeurs de référence pour la mise en œuvre du managed care en Suisse [4].

De l'avis de la FMH, il est tout à fait souhaitable d'examiner la possibilité d'instaurer des incitations étatiques pour favoriser le développement des réseaux de médecins

Comment faut-il évaluer ces développements? Sont-ils suffisants ou l'Etat doit-il intervenir? En 2004, le Conseil fédéral a adopté un message visant à promouvoir les modèles de managed care en Suisse. Ce projet de loi (04.062) a été approuvé par le Conseil des Etats lors de la session d'hiver 2006 et est actuellement déposé auprès de la commission du National. Celle-ci a décidé en été 2004 déjà – intention qu'elle a confirmé par la suite – de traiter le projet du managed care conjointement avec ceux portant sur la participation aux coûts (04.034 – accepté par le Conseil des Etats lors de la session d'automne 2004) et sur la liberté de contracter (04.032). Ce dernier objet se trouve encore sur la table de la commission des Etats, qui discute actuellement de la réglementation devant succéder à la clause du besoin. Comme ce thème nécessitera vraisemblablement encore de longs débats, il est à prévoir que le projet du managed care restera bloqué pendant quelque temps auprès de notre commission. A notre sens, il est tout à fait souhaitable d'examiner la possibilité d'instaurer des incitations étatiques pour favoriser le développement des réseaux de médecins. Vu les circonstances que nous venons d'évoquer, ceci ne sera guère possible avant 2010. Mais heureusement, même sans l'intervention de l'Etat, le modèle des réseaux médicaux s'impose peu à peu.

*Dr Ignazio Cassis, MPH,
vice-président de la FMH et conseiller national*

- 1 Berchtold P. Forum Managed Care. Newsletter Public Health Schweiz. 2008;7(3):10.
- 2 Le Forum Managed Care est une association ouverte visant la discussion et la diffusion de systèmes innovants dans le domaine de la santé en Suisse. Il se considère comme la forum de référence en matière de conceptions d'avenir centrées sur la qualité et les patients. www.fmc.ch.
- 3 SG 26%, SH 25%, AG 23%, GR 19%, GE 14%, ZH 12%.
- 4 FMH. Oui aux réseaux et à la qualité – oui au «Managed Care». Bull Méd Suisses. 2006;87(36):1535-40.